

BG

Dossier suivi par : CCAS : Béatrice GUYOT

POUR LE RENOUELEMENT OU 1^{ère} DEMANDE

Liste des pièces à fournir pour la demande d'épicerie :

Afin de renouveler votre dossier de l'Epicerie Sociale « **COUP DE POUCE** », je vous demanderais de bien vouloir vous rendre à la mairie munis des derniers justificatifs (- de 6 mois ou – 1 an) des pièces suivantes, qui vous concernent :

- * Livret de famille ou Carte Nationale d'Identité
- * Bulletins de salaires
- * Indemnités journalières
- * Attestations des ASSEDICS
- * Allocations familiales
- * Pensions
- * Retraites
- * Rémunération de stage
- * RSA
- * Loyer+ charges
- *Crédits
- * EDF/GDF
- * Chauffage
- * Tous les impôts
- * Toutes les assurances
- * Mutuelle
- * Frais de scolarité
- * Cantine
- * Redevance Télé
- * Téléphone
- * Dettes

- Pour les enfants de plus de 16 ans scolarisés:
 - * Certificat de scolarité en cours de validité

Si enfants à charge de plus de 18 ans fournir :

- * Carte ANPE
- * Notification des ASSEDICS
- Ou autre situation

La carte d'Epicerie sociale vous sera délivrée après étude de votre dossier, celui-ci devra parvenir **complet** au CCAS, un dossier incomplet fera l'objet d'un **refus à l'accès** immédiat.

Le service Social,